

# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mai 2021

---

MESURES D'URGENCE POUR ASSURER LA RÉGULATION DE L'ACCÈS AU FONCIER  
AGRICOLE - (N° 3853)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE96

présenté par  
M. Sempastous, rapporteur

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 8, substituer aux mots :

« totalité des superficies »

les mots :

« superficie de la totalité des biens immobiliers ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.